

LES ECHEOS

De Mai à Octobre 2016

Madame, Monsieur, Chers amis,



Dans mon propos introductif, je tiens à rappeler que grâce à la présence irremplaçable des commerces et des acteurs touristiques, grâce à l'action inégalée des associations, le

Falgoux est un village où il se passe toujours quelques choses.

La saison estivale a connu un soleil omniprésent qui a ravi touristes et estivants.

À travers mon propos c'est aux éleveurs également que je souhaite m'adresser; les péripéties s'accroissent (rats taupiers, sécheresse, instabilité des cours...), car sans le travail quotidien de l'agriculture, nos territoires ruraux et touristiques ne seraient pas ce qu'ils sont.

Nos zones fragiles doivent vivre en symbiose, je le répète souvent mais c'est essentiel pour le faire et le vivre ensemble.

Maintenant, nous entrons dans la période des jours « descendants », où les amateurs de champignons vont pouvoir (re)parcourir les sentiers (même si les cueillettes s'annoncent maigres!), où les passionnés de chasse vont pouvoir arpenter les montagnes, où les écoliers ont repris le chemin des bancs de l'école...

C'est ainsi, le temps défile, les événements s'enchaînent.

Alphonse de Lamartine écrivait dans « médiations poétiques » :

**« L'Homme n'a point de port,
Le Temps n'a point de rives ;
Il coule et nous passons! ».**

Louis CHAMBON, Maire

Naissance

- **Gabin CHEYVIALLE** : le 6 juin à Issoire, fils d'Alban CHEYVIALLE et Doriane ROUSSERIE (Balsac – Brioude)

Décès

- **Claudette GIMAZANE** : le 5 avril à Paris,
- **Madeleine VIDAL** : le 30 juillet à Mauriac,
- **René CHEVALIER (dit Bilou)** : le 21 août à Mauriac.

N° 75

Succès aux examens

- **Charlotte BORNES** : Bac Scientifique, *petite-fille d'Huguette BORNES et Paulette HOUEE*
- **Hugo CHAMBON** : Brevet des collèges, *fil de Geneviève SERRE et Eugène CHAMBON*
- **Vanessa CHAVAROCHE** : Bac Scientifique, *petite-fille de Bernadette BORDERIE,*
- **Clara GAILLOT** : Brevet des collèges, mention Très Bien, } *petits-enfants de Paulette HOUEE*
- **Cédric GAILLOT** : Bac Sciences Techniques Management Gestion, }
- **Élodie TISSANDIER** : Bac Economique et Social, *petite-fille de Marinette TISSANDIER,*
- **Mathieu SERRE** : Brevet des collèges, *fil de Marie-Thérèse et Philippe SERRE,*

ARPEF

Au mois d'août s'est tenue l'Assemblée Générale de notre association en présence de Louis Chambon, Maire du Falgoux.

Il a été approuvé entre autres le texte ci-dessous expliquant le vitrail historique de l'église.

Grâce aux ECHOS du Falgoux, les Fougouniers en ont la primeur.

Cette synthèse, extraite du travail remarquable écrit par Mr Antony Chambon, sera accrochée sous le porche avec l'accord de Monsieur le Curé Bernard FAINTRENIE, et des feuillets seront à la disposition des visiteurs intéressés par le vitrail historique de l'église du Falgoux.

Nous espérons lancer en 2017 une nouvelle opération qui concernerait la restauration des statues.



Le Falgoux août 2016

VITRAIL HISTORIQUE

L'église du Falgoux nous permet d'admirer et de décrypter un vitrail offert par un habitant de la commune, Jules Maisonneuve du hameau de Fontolive, dont deux fils sont morts au front. Après la reconstruction de l'église en 1904, cette œuvre fut confiée en 1915 à l'entreprise Haussaire, Maître Verrier à Paris. L'artiste s'est inspiré du célèbre tableau du peintre italien Raphaël (1518): **Saint Michel terrassant le Démon**. Il a voulu rappeler un événement décisif qui venait de se dérouler: la Bataille de la Marne en septembre 1914.

Ce qui donne au vitrail du Falgoux toute sa valeur historique, c'est sa singularité par rapport au modèle suivi: il représente la lutte du bien contre le mal adaptée à l'actualité précise de la guerre.

Le vitrail célèbre la victoire de la Marne

Le grand vainqueur, l'Archange Saint Michel, est debout en tenue de centurion romain. Son pied droit est posé sur un homme à terre, dont le corps risque de s'embourber dans un marécage: rappel des Marais de Saint-Gond, sur un affluent de la rive gauche de la Marne, où le front allemand a été percé le 11 septembre 1914.

Le démon terrassé du tableau de Raphaël a pris les traits de l'empereur allemand **Guillaume II, le Kaiser**, qui devient ainsi l'incarnation du mal. Mais il est vaincu, immobilisé par l'Archange qui l'empêche de se relever. Il tente de se redresser, la tête soulevée de trois-quarts et le regard tourné vers l'extérieur sans se soucier de la lance qui va le frapper. Son casque et son havresac (sac à dos) sont hors d'atteinte. Au-dessus, un canon rappelle la supériorité allemande en artillerie lourde.

Dans le volet supérieur, l'Archange a ses ailes déployées entre une ville en ruines et la façade de la cathédrale de Reims en flammes (19 septembre 1914).

A sa droite, dans les rayons du soleil, on remarque l'inscription **1914-1916**. Puisque le vitrail a été posé en novembre 1915, cette date porte l'espoir, qu'a fait lever la victoire de la Marne, d'un arrêt rapide du conflit...

L'Archange est moustachu et grisonnant contrairement à la tradition qui représente le soldat de Dieu toujours jeune et beau. Il a bien la soixantaine, quelques rides, mais il est bien coiffé, une raie soigneusement tracée sur la gauche. Le gonflement de son sourcil droit est très apparent. Quelle personnalité peut-il désigner? Il s'agit du commandant en chef qui joua un rôle majeur dans ce conflit en stoppant l'avance allemande, le **Général Joffre**, alors âgé de 62 ans.

Ce vitrail est une œuvre unique et inédite de cent ans d'âge devenue par l'inspiration d'un artiste une véritable leçon d'Histoire.

Pour son centenaire en 2015, le vitrail endommagé a été restauré par Laetitia Bastien, Mosaique Vitrail Décoration (15800 Badailhac).

Synthèse rédigée à partir du document **L'ŒUVRE d'un MAÎTRE**

écrit et déposé en 2015 par ANTONY CHAMBON, Professeur agrégé d'Histoire, Inspecteur Pédagogique Régional

Joëlle Borderie, Présidente ARPEF

ASPECT, une association, des rencontres, des moments de partage

Le changement de présidence n'altère en rien les objectifs de l'association présente sur le terrain depuis 1995 : accroître la notoriété de la Vallée du Mars permettant de renforcer son attractivité, animer nos villages, échanger, partager avec la population.

Chaque année, ASPECT accueille des artistes de tout horizon.

L'année 2016 a été riche en événements avec entre autres au Falgoux, le spectacle de théâtre de rue en août et l'accueil d'une vingtaine de violoneux pendant tout un week-end en octobre « les violons de l'automne ».

Toute l'équipe se mobilise pour trouver des animations en 2017 qui puissent réunir un maximum de personnes.

Nous comptons sur le soutien des adhérents et des habitants pour continuer notre action.

A bientôt.

La Présidente : Françoise PICOT (FAUCHER) - Tel : 06 28 77 49 66 - mail : aspect.valmars@orange.fr

Comité des Fêtes

Franc succès pour le concours de belote du printemps ou pas moins de 50 équipes sont venues taper le carton ! Le comité des fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs de lots (commerçants, artisans et particuliers).

Le bal de la Fête Nationale animée par « Etoile Musette » a rencontré, comme chaque année, un véritable succès. Nous remercions les Mairies du Vaulmier et du Falgoux pour le concours financier qu'elles apportent à cette date importante.

Le 16 juillet, le Comité des Fêtes et la Commune ont organisé avec le Vélo-Club de Riom-es-Montagnes, la montée chronométrée du Col d'Aulac. Environ 45 cyclistes ont participé à ce challenge. Le champion de l'étape réalise un chronométré de 14 minutes (le falgoux > le col d'aulac).

La traditionnelle et immanquable Fête Patronale s'est tenue comme à l'accoutumée le premier week-end d'août avec un repas auvergnat le vendredi soir, avec un somptueux gala d'accordéon le samedi soir, bref un beau programme...

Ce fut également l'occasion de célébrer les 50 ans du Comité des Fêtes, moment qui restera pour longtemps gravé dans le cœur de celles et ceux qui œuvrent pour animer le village.

La Fête du Pain (13-15 août) connaît comme chaque année une pleine réussite, essentiellement due à une poignée de bénévoles que nous remercions très chaleureusement.



Enfin fin août, le dernier bal de la saison estivale a été animé par Kévin LACOMBE et son orchestre. On ne peut pas dire que la salle était pleine mais les danseurs ont pu passer une sacrée soirée grâce à l'enfant du pays qui fait vibrer l'accordéon comme peu le font !!

Voilà en quelques mots les grandes étapes qui rythment la vie de l'association... à très bientôt.

Le Comité des Fêtes

Activités

Le 28 mai dernier, la commune accueillait une étape du Tour du Cantal Cadet. Pas moins de 75 jeunes cyclistes ont pris le départ du Falgoux sous un soleil radieux. Occasion pour rappeler que notre commune est un véritable terrain de jeu pour les amateurs de la « petite reine !! »

Le 24 juin, nous nous sommes réunis nombreux pour accueillir Laurence et Serge, nos nouveaux épiciers. C'est avec une émotion réelle et un plaisir partagé que nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans leur nouvelle commune et dans leur nouvelle activité !



Le moment de rencontre s'est poursuivi au tour d'un verre de l'amitié, occasion privilégiée pour faire connaissance et échanger avec Laurence et Serge qui semblent tous deux comblés de leur venue au Falgoux.

D'autres manifestations « empruntent » le territoire communal, je pense notamment à la Pastourelle, manifestation qui rayonne sur le grand Pays de Salers, je pense au passage du Tour de France sur la route des crêtes, dont la renommée n'est plus à faire, je pense à d'autres manifestation comme le Trail des 6 Burons qui a lieu en septembre (plateau du luchard, suc de la tourte), enfin autant dire que malgré les apparences il se passe toujours quelques choses !!!



Le vendredi 14 octobre, le jeune réalisateur cantalien, Léo PONS, est venu présenter son film parodique « Le Hobbit du Cantal » dans le cadre de la Programmation Culturelle du Pays de Salers.

Une cinquantaine de personnes ont ainsi pu visionner ce film et échanger avec ce jeune prodige



Dates à Venir

Vendredi 11 novembre : Commémoration à 11h30 au Monument aux Morts.

Samedi 03 décembre : Repas du téléthon au Vaulmier (12h)

Vendredi 23 décembre : Chorale animée par Gérard DELBOS à 16h30 à l'église du Falgoux et Marché de Noël au Foyer Rural.

Travaux



Ça y est, la deuxième tranche étant finie, la route du cimetière est terminée, la RMCL a réalisé un bon travail, aujourd'hui le souvenir de l'ancienne route a totalement disparu. Cette dernière tranche s'élève à 49.800 EUR.

La piste de Las Palières ainsi qu'une partie de la montée du Meynial seront refaites d'ici quelques jours.

Les opérations de dépressage en forêt sont terminées, c'est 7.800 EUR de travaux qui ont été réalisés pour l'entretien des parcelles forestières.

L'élagage des pistes et routes communales sera réalisé par Mr BARRIER fin octobre, début novembre pour un montant de 5.760 EUR.



Ordures Ménagères – Site de La Parlange

Pour une gestion responsable des déchets dans la Commune

Depuis de nombreuses années la Parlange est devenu le lieu « idéal » pour tous ceux qui veulent se débarrasser de déchets multiples et variés, alors qu'initialement cela devait se limiter aux seuls dépôts de déchets verts et de gravats. Plus tard, une deuxième décharge a vu le jour sur la route du Coin. L'incivisme de certaines personnes a aussi conduit, à une multiplication des dépôts sauvages. La règle devenant alors « ce que je ne veux plus chez moi, je le jette ailleurs et si possible, sans me faire remarquer » ! A ces nuisances quasi permanentes, s'est rajoutée, cet été plus particulièrement, l'alimentation de feux non maîtrisés, avec des risques réels pour la santé et la sécurité publiques. Sans parler des appels téléphoniques incessants reçus quotidiennement par monsieur le maire et ses adjointes, pour que cela s'arrête. Des règles existent déjà, elles doivent simplement être respectées (arrêté préfectoral et circulaire ministérielle).

Les conseillers municipaux ont convenu que ceci n'était plus supportable pour la commune et les riverains. Afin de faire preuve de pédagogie et de pragmatisme, le Conseil a validé lors de sa séance du 23 septembre 2016, ce support pour « une bonne gestion responsable des déchets ». Ce support, sera également disponible sur le site de la commune : www.lefalgoux.fr.

Nouvelles règles applicables :

Pour les particuliers : mise en place d'un dépôt permanent ou d'une benne occasionnelle, (l'information sera faite dans les journaux) pour les encombrants et la ferraille à proximité des containers de recyclage actuels (cimetière). Ramassage tous les 15 jours ou une fois par mois, assuré par la commune. Les particuliers qui auraient de grand volume doivent s'adresser en mairie.



Pour les entreprises qui interviennent sur le territoire de la commune, les clients doivent les informer de ces nouvelles règles. Elles seront également individuellement informées par la mairie de la fermeture de la Parlange et du Coin, et leurs interrogations ou problèmes liés à l'évacuation de leurs déchets verts, seront regardés au cas par cas. Pour les autres déchets, elles devront respecter les règles en vigueur.

En conséquence : fermeture définitive et clôture de la décharge du Coin et retour à l'unique dépôt de déchets verts à la Parlange. Interdiction d'y faire du feu. Tout dépôt de déchets quel qu'il soit est strictement interdit sur l'ensemble du territoire de la commune, sauf dans les zones ou containers prévus à cet effet (poubelles ménagères, recyclables, encombrants et ferraille). Tout contrevenant sera poursuivi. *Voir plaquette d'information pratique*

Concernant les feux : Pour rappel, la loi interdit tout brûlage du 15 juin au 15 septembre. En dehors de ces périodes toute demande doit être faite en mairie. La priorité doit être donnée aux changements d'habitudes des habitants. Pour tous feux, autres que ceux initiés et encadrés par les pompiers dans le cadre d'exercices, la gendarmerie sera appelée pour trouver leurs auteurs qui en subiront les frais.

La situation actuelle ne pouvant bien évidemment plus convenir, la commune rappelle qu'elle reste joignable pour répondre à toutes sollicitation mais indique qu'en contrepartie, elle sera ferme avec celles et ceux qui font preuve d'incivisme.

Nous vivons dans un cadre exceptionnel, soyons-en collectivement et individuellement les garants.